

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 11 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 V. 120 Vœu relatif à une dénomination « Ovida Delect ».

Le Conseil de Paris,

Considérant la recommandation 44 du rapport « Paris, ville phare de l'inclusion et de la diversité » de Jean- Luc Romero en mettant en lumière une personnalité LGBTQI+ militante, une figure internationale, une vie de lutte, dans notre patrimoine, dans notre culture quotidienne afin de donner une visibilité positive ;

Considérant que Paris est la seule ville française à être adhérente du réseau international Rainbow Cities Network (RCN) : réseau international de Villes engagées à promouvoir la politique locale pour les personnes LGBTQI+ ;

Considérant que l'engagement de la Ville de Paris passe aussi par la promotion de celles et ceux qui se battent au quotidien pour défendre des droits fondamentaux. C'est le sens de la création du « Paris Prize for LGBT Rights ». À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, la Maire de Paris récompense chaque année les personnalités qui se battent en faveur des droits des personnes LGBTQI+ à l'international ;

Considérant les attaques homophobes cet été et encore récemment, dans nos quartiers, nous font prendre conscience de la nécessité de faire vivre la mémoire et collective de la lutte contre l'homophobie. Rappelons que dans 75 pays encore, l'homosexualité est passible de la peine de mort ;

Considérant que le 4e arrondissement de Paris est un refuge pour la communauté LGBTQI+ ;

Considérant la vie exceptionnelle d'Ovida Delect, déclarée femme à la naissance sous le nom de Jean-Pierre Voidies en 1926 qui fut une poétesse, résistante déportée, communiste ;

Considérant son engagement dans la Résistance, où à l'époque, elle feint d'adhérer aux Jeunesses Nationales Populaires en se présentant comme un partisan de la collaboration afin de dérober d'importants dossiers, saboter des initiatives et propager de fausses informations. Son action d'espionnage lui vaut d'être arrêtée et torturée par la Gestapo, avant d'être déportée en Allemagne, sans avoir dénoncé ses camarades ;

Considérant qu'à la sortie du camp, elle publie des poèmes sur la résistance et la guerre, devient poétesse récompensée par le Prix Paul Valéry et rentre dans les cercles de poètes auprès de Paul Éluard et réussit les concours de l'enseignement ;

Considérant qu'à l'âge de 55 ans, retraitée, elle officialise sa transition et choisit le nom de plume qu'elle utilise depuis 1975, Ovida Delect ;

Considérant qu'Ovida Delect décide à 60 ans de participer au tournage d'un documentaire réalisé par Françoise Romand, « Appelez-moi Mme », diffusé en 1986. Après ce tournage, la vie dans le village de Saint-Pierre-du-Vauvray devient impossible pour elle en raison d'hostilités transphobes. Elle part s'installer seule en région parisienne pour y trouver refuge ;

Considérant que c'est en prenant refuge en Ile-de-France qu'elle crée des liens avec des féministes, des cercles de lesbiennes ou de passionnées de littérature. Elle reprend ainsi l'écriture et l'action poétique ;

Considérant que le parcours d'Ovida Delect est inspirant, unique et symbolique ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet-Oulaldj, Raphaëlle Primet, et des élu·e·s du groupe Communiste-Front de Gauche,

Émet le vœu :

- Qu'un lieu du 4e arrondissement porte le nom de « Ovida Delect».